



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE

Quarantième session

Rome, 3-8 juillet 2017

Amendement au paragraphe 2 de la Résolution 9/2009 de la Conférence concernant les qualifications pour les fonctions de Président indépendant du Conseil (Projet de résolution)

*Extrait du rapport de la cent cinquante-troisième session du Conseil
(30 novembre - 4 décembre 2015)*

18. Le Conseil a approuvé le rapport de la cent unième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ) et:

(...)

- d) a approuvé le projet de résolution de la Conférence, [*ci-dessous*], modifiant le paragraphe 2 de la Résolution 9/2009 de la Conférence sur le Président indépendant du Conseil, à transmettre à la Conférence pour approbation.

Résolution .../2017

Amendement au paragraphe 2 de la Résolution 9/2009 de la Conférence concernant les qualifications pour les fonctions de Président indépendant du Conseil

LA CONFÉRENCE,

Ayant noté qu'en vertu du paragraphe 2 de l'Article V de l'Acte constitutif, le Président indépendant du Conseil est nommé par la Conférence et s'acquitte des tâches qui sont propres à ces fonctions ou sont définies par ailleurs dans les Textes fondamentaux de l'Organisation;

Eu égard à l'Article XXIII du Règlement général de l'Organisation;

Rappelant la Résolution 9/2009 sur la mise en œuvre du Plan d'action immédiate s'agissant du Président indépendant du Conseil, qui figure dans le volume II des Textes fondamentaux et qui, notamment, recense les qualités que les États Membres doivent prendre en considération lorsqu'ils nomment des candidats aux fonctions de Président indépendant du Conseil;

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



ms878

Rappelant aussi que le Plan d'action immédiate (PAI) pour le renouveau de la FAO, que la Conférence a adopté à sa trente-cinquième session dans sa Résolution 1/2008, prévoyait que la Conférence évaluerait les progrès accomplis en ce qui concerne la mise en œuvre du PAI en 2015 au moyen d'un examen indépendant, et que, à sa cent quarante-huitième session (Rome, 2-6 décembre 2013), le Conseil a approuvé les dispositions relatives à l'examen indépendant des réformes concernant la gouvernance afin d'évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre du PAI;

Considérant que le Conseil, à sa cent cinquante et unième session (Rome, 23-27 mars 2015), et la Conférence, à sa trente-neuvième session (Rome, 6-13 juin 2015), ont approuvé le rapport final sur l'Examen indépendant des réformes de la gouvernance de la FAO et les mesures proposées en réponse aux recommandations contenues dans celui-ci, et notamment la recommandation n° 6 sur les qualifications pour le poste de Président indépendant du Conseil;

1. **Modifie** comme suit le paragraphe 2 de la Résolution 9/2009¹:

«2. En nommant des candidats aux fonctions de Président indépendant du Conseil, les États Membres doivent prendre en considération les qualités que le Président devrait posséder, notamment l'objectivité, la sensibilité aux différences politiques, sociales et culturelles et l'expérience dans les domaines d'activité de l'Organisation, ainsi que la connaissance du fonctionnement des organes directeurs de la FAO.»;

2. **Affirme** que, sous réserve de ce qui précède, la Résolution 9/2009 continue de s'appliquer dans son intégralité.

(Adoptée le ... 2017)

¹ Les insertions apparaissent en lettres italiques soulignées.